Mouvement pour les peuples indigènes d'Europe ?

10/04/2008 à 8h03
Sur le site The Brussels Journal, un appel est lancé pour la création d'un **Mouvement pour les peuples indigènes d'Europe**, avec une ébauche de déclaration des droits associé, inspirée de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de l'ONU (qui date de septembre 2007).

Nous n'avons pas lu l'ensemble de l'article du Brussels Journal, mais voici quelques extraits de la déclaration de l'ONU :

> • *Les autochtones, peuples et individus, ont le droit d'appartenir à une communauté ou à une nation autochtone, conformément aux traditions et coutumes de la communauté ou de la nation considérée. (Article 9)*
>
> • *Les peuples autochtones ont le droit aux terres, territoires et ressources qu'ils possèdent et occupent traditionnellement ou qu'ils ont utilisés ou acquis. (article 26)*
>
> • *Les peuples autochtones ont le droit de décider de leur propre identité ou appartenance conformément à leurs coutumes et traditions (article 33)*